

Avis

Avis 3634942 / 11 mars 2021

.txtApercu { font-family: Arial, Helvetica, sans-serif; font-size: 12px; font-style: normal; font-weight: normal; text-decoration: none; } .txtApercuGras { margin-top: 8em; padding-top: 30px; font-family: Arial, Helvetica, sans-serif; font-size: 12px; font-style: normal; font-weight: bold; text-decoration: none; }

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SCI de Challes, 15 avenue du Champ de Foire, F - 01000 Bourg en bresse,
courriel : Achats.blf@ain-rhone.msa.fr

Code NUTS : FRK21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://ain-rhone.msa.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Fg9spdEL92

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_Fg9spdEL92,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Administration et exploitation par bail de locaux sis à Bourg en Bresse (Ain).

I.5) Activité principale : Autre : Location de bureaux principalement.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Nettoyage des locaux du bâtiment de Bourg en Bresse

Numéro de référence : SCICHALLES/2021-002

II.1.2) Code CPV principal : 90911000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Nettoyage des locaux du bâtiment de Bourg en Bresse

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

90911000

90911200

90919200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK21

Lieu principal d'exécution : Bourg en Bresse

II.2.4) Description des prestations : Nettoyage des locaux du bâtiment de Bourg en Bresse sis 15 avenue du Champ de Foire.

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter du 04/05/2021, ou si la notification intervient postérieurement à cette date, à compter de la date de notification du marché. Le marché est reconductible expressément une fois deux ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 16/04/2021 à 16 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 19 avril 2021 à 09 h 30

Lieu : Lyon

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des plis n'est pas publique.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Cette procédure fait suite à la déclaration sans suite prise le 02/10/2020 concernant les lots 1, 2 et 3 ainsi qu'à la déclaration d'infructuosité faite le 12/12/2019 concernant le lot 4 de la consultation n°2019-002 Nettoyage des locaux et des vitres. A noter que l'achat ne fait pas l'objet d'un groupement de commandes entre la SCI de Challes et la MSA Ain Rhône (2 consultations sont donc lancées). Le périmètre des prestations n'est plus le même dans la mesure où le nettoyage des vitres n'est pas incluse dans la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance de Bourg en Bresse, 32 avenue Alsace Lorraine, F - 01000 Bourg en Bresse

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 11 mars 2021